

SOMMAIRE

Page 1

Les pieds dans le PIA.
10 Md€ pour les meilleurs.

Page 2

Caen Normandie Métropole.
Dieppe-Maritime à la dérive...

Page 3

Éolien en mer, les choses avancent....
La DSP Dieppe-Newhaven.

Page 4

La BPI sans tambour, ni trompette.
Les investissements.

10 Md€ pour les meilleurs

Le PIA 3 a été lancé en 2016 et est doté de 10 Md€. Ventilation :

- 2,9 Md€ pour des projets d'enseignement et de recherche publique.
- 3 Md€ pour la valorisation de la recherche.
- Enfin 4,1 Md€ pour l'innovation et le développement des entreprises.

500 M€ pour les régions

Sur les 10 Md€ du PIA 3, le CGI (Commissariat Général à l'Investissement) a décidé de dédier 500 M€ à une enveloppe régionalisée (partagée entre les territoires en fonction de leur population), "à la main des Préfets de Région et des Présidents de Conseil régional". Trois priorités :

- Les projets d'innovation.
- L'accompagnement et la transformation des filières.
- L'adaptation et la qualification de la main-d'oeuvre.

La part normande s'élève à 25 M€.

Lamri Adoui : l'homme-clé

La réussite du PIA 3 en Normandie dépend en grande partie de Lamri Adoui, le président de la COMUE Normandie-Université.

- Sa mission n'est-elle pas de fédérer les acteurs de la recherche pour leur donner de la force et d'assurer l'interface avec les pouvoirs publics d'État et de Région ?

Les pieds dans le PIA.

• Une bonne occasion de se rattraper.

Jusqu'à présent, comparée à d'autres régions, la Normandie n'a pas beaucoup profité des deux premiers PIA (programmes d'investissement d'avenir), lancés par l'État depuis 2010, pour financer la recherche et l'innovation dans plusieurs domaines stratégiques.

- Il faut dire que les équipes normandes se sont souvent dispersées pour répondre aux appels à projets et cette dispersion a été préjudiciable à leurs candidatures. Rappelons que les PIA financent l'excellence qui est souvent fille d'une coopération étroite entre les chercheurs, les chefs d'entreprises et les acteurs publics d'un même territoire. Oui, les Normands doivent "jouer collectifs" pour être invités à la table des grands.

- Heureusement, le PIA 3 vient d'être lancé (voir ci-contre). "C'est une bonne occasion de vous rattraper", a dit en substance Louis Schweitzer, le Commissaire général à l'investissement, aux chercheurs du Technopole du Madrillet, le 15 mars dernier. Et tous ont compris que la "Normandie de la recherche et de l'innovation" a des cartes à jouer dans plusieurs grands domaines : l'e-santé, la transition énergétique, les mobilités de demain, la logistique du futur, l'e-tourisme, l'agriculture connectée et les nouveaux modes de communication. "Le PIA 3 est un rendez-vous à ne pas manquer".

Mon commentaire : à ses côtés, Fabienne Buccio et Hervé Morin sont d'accord, 10 Md€ sont sur la table, "une véritable opportunité pour la Normandie"; bref, il faut mettre les pieds dans le PIA.

• Vive le volet régional !

L'une des grandes nouveautés du PIA 3 est la création d'une enveloppe régionale (voir ci-contre) dont l'utilisation est décidée par les préfets et les présidents de Région.

Quel est le montant de la participation de l'État ?

- En Normandie, il va débloquer 25 M€ pour le volet territorial dont 12,5 M€ sous forme de subventions et 12,5 sous forme d'avances remboursables.
- Comme la Région a décidé d'abonder le dispositif par des crédits comparables, ce sont donc 50 M€ qui seront affectés à la réalisation de projets normands co-sélectionnés par Fabienne Buccio et Hervé Morin, dans le cadre d'une gouvernance commune.

Commentaire : le 15 mars, les deux intéressés ont signé "une déclaration d'intention de partenariat Etat/Région" pour organiser la gestion de la première moitié de la somme, celle des subventions : 25 M€ sur les 50 annoncés.

• Où sont les "guichets" ?

Interrogée par Ouest-France sur le sujet ("PIA, préparez vos projets", un article de Xavier Oriot) Fabienne Buccio répond : "selon leur nature écologique ou économique, les projets sont à déposer auprès de l'Ademe, de la

Rendez-vous à Rouen

L'événement est important. Rouen et la Normandie accueillent cette semaine (les 28 et 29 mars), au parc des expositions, la 12^{ème} édition du salon "Rendez-vous en France", le grand salon des professionnels du tourisme.

- 2 100 d'entre eux sont attendus, dont 900 tours opérateurs internationaux et 740 sociétés du tourisme.
- Plus de 20 000 rendez-vous d'affaires en BtoB sont programmés ; ils permettront aux voyageurs d'enrichir et de diversifier leur programmation de la destination France.

Commentaire : pour Rouen et la Normandie, c'est une occasion unique de se faire connaître.

Rouen-congrès : 2 DSP en 1

Pour développer l'accueil des congrès à Rouen, la Métropole a décidé de confier l'exploitation de ses deux grands équipements (le Parc des Expositions et le Kindaréna) à un seul délégataire, dans le cadre d'une DSP unique de 5 ans, qui prendra effet en juin 2018. C'est l'option du 2 en 1.

Aujourd'hui, le Parc des Expositions et le Kindaréna sont en effet gérés par deux prestataires différents : Rouen Expo Événement pour l'un et la société S-Pass pour l'autre.

- Président de la Métropole, Frédéric Sanchez, affiche sa satisfaction quand il présente les résultats du Parc Expositions : 500 000 visiteurs et 80 événements par an, un taux d'occupation de 90% et, surtout, une redevance de 500 000 € versés à la Métropole. C'est bien.

- En revanche, il est plus circonspect quand il parle du Kindaréna. Ses résultats "manifestations sportives" sont bons, mais ses performances "congrès" décevantes. Résultat, il coûte cher à la collectivité.

En faisant du 2 en 1, il espère optimiser la gestion de l'ensemble, en mutualisant les coûts ; il espère aussi davantage d'efficacité pour accueillir de nombreux congrès.

- Question : pourquoi le Zénith n'est-il pas inclus dans l'opération ?
- Réponse : "pour ne pas mettre tous les oeufs dans le même panier..." Pas de 3 en un.

Frédéric Sanchez pense que tous les grands opérateurs répondront à l'appel d'offres ; si leurs réponses ne sont pas satisfaisantes, il annonce (sans y croire) la création possible d'une SPL.

BPI ou de la Caisse des Dépôts... avec une réponse dans les deux mois..." Hervé Morin, lui, explique que la régionalisation du PIA conforte sa stratégie régionale et que l'ADN sera le bon interlocuteur. "Nous allons, par ailleurs, étudier les conditions pour intégrer le fonds Normandie Participations dans le cadre des fonds propres du PIA..."

Commentaire : "attention, rappelle Louis Schweitzer, il ne faudrait pas que les chercheurs et les chefs d'entreprise normands se focalisent sur cette enveloppe-là et oublient les autres financements du PIA..." Message reçu.

Reconfiguration du pôle métropolitain...

Caen Normandie Métropole : on attend du concret...

On connaît désormais le nouveau périmètre du pôle métropolitain Caen-Normandie Métropole qui a dû s'adapter au redécoupage des EPCI provoqué par la loi NOTRe. Il se compose aujourd'hui de 20 intercommunalités qui regroupent environ 900 000 habitants. Les départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados sont également parties prenantes.

Ce pôle n'est pas tout à fait comme les autres, c'est même une construction parfaitement originale puisqu'il propose 3 types d'adhésion.

- Il y a d'abord le pôle "socle", sorte de noyau dur qui réunit autour de la communauté urbaine de Caen-la-Mer, les 5 communautés de communes voisines (Cœur de Nacre, Pays de Falaise, Vallée de l'Orne et de l'Odon, Cingal Suisse Normande et Val es Dunes) pour un total de 380 000 habitants. Ici, il y a une continuité territoriale.

- Il y a ensuite le pôle "réseau" qui regroupe 14 intercommunalités du 14, 50, 61. On y trouve Alençon, Flers, Granville, Saint-Lô, Avranches-Mont-Saint-Michel ou encore Honfleur, pas de continuité territoriale, un total de 520 000 habitants. Il s'agit d'une alliance "plus vaste et plus light", sorte de club "à l'Anglaise" qui permet aux élus de se rencontrer afin de partager leurs préoccupations communes. À l'occasion, c'est aussi une chambre d'écho qui rappelle que la Normandie ne se résume pas à la vallée de la Seine.

- Le troisième type d'adhésion est plus technique et pratico-pratique, c'est l'adhésion "SCOT" qui permet à certains membres de transférer au Pôle leur compétence SCOT.

Commentaire n°1 : présidée par Jean-Louis Valentin, la nouvelle agglomération du Cotentin (180 000 habitants) a été invitée à adhérer, mais, pour l'instant, elle n'a pas encore rejoint l'alliance. Ça ne saurait tarder...

Et pendant ce temps-là...

• Dieppe-Maritime à la dérive...

La communauté d'agglomération de la Région Dieppoise parviendra-t-elle à voter son budget le 2 avril prochain ? On peut en douter, car le rapport d'orientations budgétaires du président Jean-Jacques Brument a été récemment rejeté par une courte majorité de conseillers, un nouvel épisode dans l'histoire des dysfonctionnements de l'institution.

Depuis 2014, l'agglomération est difficilement gouvernable. Rappelons que Jean-Jacques Brument, maire de Hautot sur Mer, a été élu contre Sébastien Jumel, maire communiste de Dieppe, en s'appuyant sur un bloc "anti-Jumel", friable et hétéroclite, incapable de définir un pacte de gouvernance. Et, naturellement, depuis 2014, Sébastien Jumel lui fait payer le prix de l'affront.

La nouveauté vient du fait que l'écart qui séparait, depuis 3 ans, les élus de gauche semble aujourd'hui se réduire et qu'une "timide" union est peut-être en train de se reconstituer "pour éviter la ruine". Jean-Jacques Brument est donc menacé ; si le budget n'est pas voté, il ne pourra pas se maintenir ; "l'heure est grave, dit Sébastien Jumel à Paris-Normandie, je ne revendique pas la présidence de l'agglomération, je souhaite une sortie par le haut..."

Par le haut ? Dieppe-Maritime est à la dérive. Et si le retour de l'ancien président, Patrick Boulier, était la solution "fédératrice" pour sortir de la crise ?

Dimitri Rogoff

Est le premier président du Comité régional des pêches de Normandie qui réunit, depuis le début de l'année, les anciens comités de Haute et de Basse-Normandie.

- Patron-pêcheur à Port en Bessin, Dimitri Rogoff est également président de "Normandie Fraicheur Mer", le groupement qualité des marins-pêcheurs, des criées et mareyeurs de Basse-Normandie.

Commentaire : ses responsabilités sont importantes puisqu'il sera l'interlocuteur de la Région Normandie pour la mise en place de sa politique "pêche", il aura aussi à s'exprimer sur les effets du Brexit (les relations sont tendues avec les pêcheurs anglais) et sur les parcs éoliens en mer de Courseulles, Fécamp et Le Tréport.

La DSP de Dieppe/Newhaven

Les candidatures à l'exploitation de la ligne Dieppe/Newhaven en DSP seront closes le 31 mars prochain. Elles seront étudiées par le SMPAT, le Syndicat mixte pour la promotion de l'activité transmanche, présidé par Pascal Martin, qui mettra à la disposition de l'opérateur retenu les deux ferries qui appartiennent au Département de la Seine-Maritime.

- D'une durée de 5 ans, la nouvelle concession commencera le 1^{er} janvier 2018 ; elle prévoit notamment 3 rotations quotidiennes en haute saison et 2 en basse. L'objectif est de dépasser durablement la barre des 400 000 passagers, des 150 000 voitures et des 50 000 poids lourds par an (chiffres obtenus en 2015) pour réduire, autant que possible, le déficit d'exploitation.

- Rappelons que le Département verse à l'opérateur une compensation annuelle d'environ 11 M€ au titre du service public rendu.

- Le service est actuellement assuré par DFDS Seaway dont la DSP, qui s'achevait initialement fin 2015, a été prolongée de deux ans.

Commentaire : depuis la reprise de la ligne par le SMPAT en 2000, le transmanche a toujours été le tonneau des Danaïdes du Département de la Seine-Maritime, un tonneau qu'il doit toujours remplir puisque 1 500 emplois directs et indirects dépendent de l'activité transmanche. C'est un piège politique et économique.

Commentaire n°2 : la loi NOTRe complique souvent les choses. La communauté de communes interdépartementale "Honfleur-Beuzeville" en est un bon exemple. Honfleur (14) a choisi d'adhérer à Caen Normandie Métropole, mais Beuzeville (27) préfère le pôle métropolitain de l'Estuaire. Pas simple...

La nouvelle gouvernance...

Elle vient d'être installée.

- Le pôle est toujours présidé par Sonia de La Provôté, adjointe au maire de Caen, vice-présidente de la Communauté urbaine, vice-présidente du Département du Calvados. Elle s'est toujours battue pour le structurer et le développer, elle est le point d'appui "centriste" qui permet de fédérer des élus très différents. Problème : elle se présente aux législatives à Caen ; si elle est élue, que se passera-t-il ?

- Sonia de la Provôté est entourée par 18 élus qui représentent l'alliance, les 5 premiers VP sont : Joël Bruneau (Caen), Yves Goasdoué (Flers), Pascal Allizard (Condé en Normandie), Marc Andreu Sabater (Vire), Loïc Cavellec (Bretteville l'Orgueilleuse).

À noter : depuis un an, le pôle est dirigé par Christian Debieve.

Pour quoi faire ?

Sur le papier, le pôle est un outil de concertation, de co-construction et de coordination des politiques publiques d'aménagement de ses adhérents.

- C'est important pour créer "la culture commune nécessaire" à la définition d'une stratégie équilibrée de développement, à l'échelle du "socle" ou à celle du "réseau", avec pour enjeux prioritaires des sujets transversaux : l'urbanisme, l'urbanisme commercial, l'environnement, les mobilités, l'eau, les politiques contractuelles. Trois mots-clés résument cette démarche collective : connaissance, partage des bonnes pratiques, proximité.

Oui, mais après ?

- Sur le terrain, la valeur ajoutée du pôle est plus difficile à mesurer. Caen Normandie Métropole est un syndicat "à la carte", ses membres choisissent les actions auxquelles ils adhèrent, il en résulte une difficulté d'évaluation.

Mon commentaire : pour apprécier l'utilité de cette démarche originale et positive, on a maintenant besoin d'illustrations concrètes. Le pôle aurait intérêt à valoriser les actions communes qu'il a engendrées ; à défaut, il risque d'être regardé comme un "petit Sénat local de la parole" ou comme une conférence territoriale d'action publique qui ne dit pas son nom. À l'heure des nouvelles contractualisations territoriales, ce serait dommage !

Et pendant ce temps-là...

• Éolien en mer : les choses avancent...

Attendue depuis 5 ans, la structuration de la filière industrielle de l'éolien en mer semble (enfin) progresser en Normandie.

- Le 23 mars, Bernard Cazeneuve est venu poser la première pierre de l'usine de pâles LM Wind Power à Cherbourg. L'investissement est de 65 M€, plusieurs centaines d'emplois sont en jeu, c'est "solide et concret", satisfaction de tous les élus normands.

- Le jour d'avant, lors du salon Seanergy, Luis Alvarez, directeur d'Adwen, a annoncé le dépôt de deux demandes de permis de construire pour ses usines de pâles et de nacelles du Havre. Sans préjuger de la suite donnée aux opérations (on attend notamment de mieux connaître les intentions de Siemens), c'est un signe plutôt encourageant pour les Normands. Un signe que n'apprécie pas du tout Jérôme Péresse, président de GE Renewable Energy (maison-mère de LM Wind depuis l'automne dernier) qui déclare à Ouest-France : "sur une échelle allant de l'intelligence à la stupidité, je place cette décision plutôt du côté de la stupidité..." Ça fait plaisir.

En attendant, Hervé Morin s'est transformé en VRP de l'éolien en rencontrant le représentant de Taïwan au salon Seanergy. Taïwan s'intéresse à la vitrine de la Normandie ; Hervé Morin devrait se rendre sur l'île en mai prochain.

Les deux "Bred" de Normandie

Proximité oblige, la BRED (qui a ouvert de nombreuses agences en Normandie depuis 15 ans) s'organise désormais en deux directions régionales : la première à Rouen (Normandie Est), avec à sa tête Bruno Duval, la deuxième à Caen (Normandie Ouest) avec Hakim Cheheb.

- L'objectif de Bruno Duval, qui a piloté l'opération est "d'intensifier la relation client" dans une logique de sur-mesure. *"Nous croyons que la qualité est la clé d'une action durable et positive avec ceux et celles qui nous font confiance ; nous investissons dans les hommes et les outils pour offrir un conseil personnalisé"*

Les deux nouvelles directions couvrent les départements 14, 27, 76. Leur clientèle ? 150 000 particuliers, 10 000 professionnels et 3 000 entreprises : *"nous sommes challengers sur un marché normand très concurrentiel, mais c'est par la qualité que nous faisons la différence"*.

Commentaire : rue Jeanne d'Arc à Rouen, la BRED vient d'investir 5 M€ pour créer une "agence professions libérales" et un "cercle patrimonial": "C'est mieux que sur les Champs Élysées" annonce Bruno Duval.



Vous voulez vous abonner ?

C'est très simple, contactez :

Béatrice Tierce au 02 32 49 26 44

beatrice.tierce@wanadoo.fr

14, rue de l'Argillière - 27910 Les Hogues

Abt : 250 € TTC/an pour 44 n° (TVA 2,1%)

La CHRONIQUE
de Normandie
Récits des hauts faits, projets, humeurs et ambitions des responsables de la Région

Lettre hebdomadaire éditée par :

Chroniques et Actions

14, rue de l'Argillière, 27910 Les Hogues
Tél. 02 32 49 33 21 - 06 11 10 81 22

N° CPPAP : 1008 | 88511 - ISSN 2117-9743

Impression : Chroniques et Actions

Directeur de la publication :

Bertrand Tierce

Rédacteur en chef :

Bertrand Tierce

Abonnement : 250 € TTC/an pour 44 n°
(TVA 2,1%)

Chroniques et Actions

SAS au capital de 8 000 Euros
SIRET : 488 406 752 00011 • RCS Evreux

Au service des entreprises normandes...

La BPI agit sans tambour ni trompette.

Les deux directrices régionales de la BPI, Philippine Lucille à Rouen et Marie Poussin à Caen, agissent discrètement... mais positivement.

En 2016, en utilisant tous les leviers de leur établissement, elles ont soutenu près de 4 000 entreprises normandes, à hauteur de 682 M€, autorisant ainsi la levée de 1,5 Md€ de financements publics et privés.

Retenons les champs d'action suivants :

- 250 interventions en co-financement avec d'autres banques : ici l'apport de la BPI a été de 250 M€.
- 820 interventions en financement de trésorerie : 230 M€ pour des entreprises vulnérables.
- 28 M€ pour des projets innovants : 159 dossiers financés.
- Et 72 M€ d'intervention en fonds propres dans 13 entreprises.
- Ajoutons que la BPI a facilité l'accès des entreprises aux crédits en apportant sa garantie, pour un montant de 176 M€, aux demandes de prêts présentées aux établissements bancaires. 3 000 dossiers ont été traités.

Commentaire : filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat, la BPI accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, garantie et fonds propres. Elle assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France.

Le partenariat avec la Région.

Positif. La Région Normandie et Bpifrance ont mis en place un fonds régional pour l'innovation et un fonds régional de garantie respectivement dotés par la Région de 7,3 M€ et de 17 M€ depuis leur origine.

- Ces outils performants facilitent les synergies des actions de financement et de soutien aux entreprises du territoire dans le cadre des priorités de la Région.
- L'Agence de Développement de la Normandie est ici le partenaire de la BPI. Présidé par Hervé Morin, le Comité Régional d'Orientation de BPI Normandie assure la cohérence des orientations stratégiques de Bpifrance avec la stratégie régionale de développement économique. Le lancement du Prêt Croissance TPE Normandie est une bonne illustration de cette coopération.

Et pendant ce temps-là...

• Cap Seine se diversifie toujours...

Poursuivant sa stratégie de diversification, le groupe coopératif Cap Seine vient d'acquiescer Eco-Technilin (Valliquerville, 76) et de prendre une participation majoritaire du groupe eurois FIR (activité de peignage et filature). Ces acquisitions vont notamment permettre de regrouper des activités complémentaires, renforcer la R&D et sécuriser l'approvisionnement.

• Fécamp : 20 M€ pour l'hôtel du Grand Quai

Pour l'aménagement de la presqu'île du Grand Quai, la Ville de Fécamp a choisi le projet d'hôtel thalasso présenté par le groupe Eiffage Construction (Vélizy-Villacoublay, 78) et ses partenaires Spa Deep Nature (Chamonix Mont Blanc, 74), le groupe Accor, et l'architecte Nicolas Di Matteo (cabinet d'architecture rouennais Alain Elie, 76).

- Le site comprendra un hôtel 4 étoiles de 95 chambres, un restaurant, des salles dédiées aux séminaires et un centre de thalassothérapie alimenté par de l'eau de mer. Le bâtiment sera équipé de panneaux photovoltaïques et thermiques et d'une pompe à chaleur.

Les travaux (20 M€) devraient commencer au deuxième trimestre 2018 pour une livraison avant la fin 2019. Le centre doit générer près de 70 emplois.